

que la Banque adopte une attitude plus libérale dans l'exercice de ses fonctions, si nous voulons avoir une industrie du tourisme satisfaisante. La Banque devra se dire que sa fonction est de maintenir l'activité de l'industrie touristique, plutôt que de se faire rembourser une fois l'échéance arrivée.

L'hon. M. Harness: Je voudrais faire quelques commentaires et poser quelques questions sur l'Office de tourisme, qui m'a toujours intéressé, surtout parce qu'il y a neuf ans, j'en étais, en quelque sorte responsable.

Je remarque que le secteur du tourisme accuse une augmentation de personnel considérable. J'aimerais savoir s'il s'agit d'une augmentation temporaire, à cause du personnel dont on aura besoin pour les célébrations du centenaire, l'Expo et ainsi de suite, ou si cette augmentation est d'ordre permanent. Je voudrais savoir où les personnes embauchées récemment seront affectées.

Nous savons que la grande majorité des touristes et des visiteurs nous viennent et nous sont toujours venus des États-Unis. J'ai visité plusieurs pays d'Europe l'été dernier et je me suis rendu compte que le gouvernement canadien, par l'entremise de son Office de tourisme, devrait augmenter ses efforts pour amener des touristes européens à visiter le Canada. Étant donné les richesses accrues de l'Europe, et des voyages toujours plus nombreux de ses habitants, je crois qu'il s'y développe un important marché, en nous n'avons guère pris d'initiatives pour attirer les touristes. Je n'ai pas vu une seule affiche invitant les gens au Canada dans les gares, les aéroports ou tout autre endroit où on pourrait s'attendre à les trouver. Il se peut très bien qu'il y ait eu des affiches à certains endroits, mais je ne les ai pas vues. Je voudrais savoir si le ministre envisage un effort en vue d'attirer ici les voyageurs européens. On me dit qu'un bureau de publicité a ouvert ses portes récemment au Mexique. Cela est très bien. Il existe peut-être d'autres régions en Amérique centrale ou en Amérique du Sud qui verraient d'un bon œil un programme destiné à augmenter le nombre des visiteurs chez nous.

• (1.50 p.m.)

L'hon. M. Winters: Nous semblons glisser vers une discussion sur des points particuliers. Pourrais-je demander si le comité veut adopter le crédit 1, puis discuter les autres sujets lors de l'étude des crédits pertinents?

M. Southam: Je voudrais commenter brièvement le crédit 1. J'en profite volontiers pour faire quelques remarques sur les crédits du ministère du Commerce. Je me joins à nombre de mes honorables amis pour féliciter le ministre d'avoir assumé sa nouvelle responsabilité: faire rapport à la Chambre des communes au nom de la Commission cana-

[M. Aiken.]

dienne du blé. Cependant je suis toujours d'avis que cette commission importante devrait être placée sous l'autorité du ministère de l'Agriculture. Néanmoins, il se peut fort bien que, grâce à son expérience d'homme d'affaires, le ministre puisse lui donner le genre de direction et d'aide dont elle a besoin.

J'aimerais savoir si, dans ses récentes discussions avec les dirigeants de la Commission du blé, à Winnipeg, le ministre a accordé quelque attention aux requêtes tendant à prolonger l'année-récolte jusqu'au 20 août.

Dans ma circonscription, nombre de plaintes ont été formulées contre des mesures prises dans ce domaine par la Commission du blé. Je comprends qu'elle cherche à faire transporter le plus de grain possible vers les débouchés, tôt dans la saison. Cependant, cela cause des difficultés aux cultivateurs dans nombre de régions. Le terme de la campagne agricole à la fin de juillet est à peu près l'époque où les agriculteurs estiment la quantité de grain qui pourra être produite l'année suivante. Ils font un effort raisonnable pour amener leurs céréales aux élévateurs. Cependant, à certains endroits, surtout dans le Sud-Est de la Saskatchewan, un temps prématurément chaud a, cette année, hâté la maturation du grain, de sorte que les cultivateurs ont non seulement placé leur grain à des points facilitant la livraison, mais aussi commencé à moissonner la récolte de 1966; ils ont mis en marché la récolte de cette année selon l'ancien contingentement.

A cet égard, je devrais signaler que le cultivateur qui utilise beaucoup l'outillage moderne pour ses nombreuses acres possède un grand avantage sur les autres agriculteurs et termine la moisson le premier. En conséquence, lorsque ces derniers ont voulu mettre en marché leurs récoltes, les élévateurs étaient pleins. Ils ont dû attendre.

Un autre problème entre en ligne de compte. Depuis des années, les agents d'élevateur qui manutentionnent le gros des céréales prennent habituellement congé les deux premières semaines d'août, à compter du 31 juillet, parce que d'ordinaire c'est la morte-saison. Cette année, on a refusé à des centaines d'agents de prendre ce congé. Ils sont demeurés en poste jusqu'au 20 août, alors que la récolte de cette année a commencé à entrer, et ils n'ont pu s'absenter.

J'ai reçu plusieurs plaintes à ce sujet et je me demande si l'on a discuté de la situation lors des récents entretiens du ministre avec la Commission du blé. Le ministre nous dira peut-être ce qu'il en pense. Bon nombre d'entre nous n'avaient jamais eu à faire face à pareille situation. Je n'ai pu expliquer la chose aux producteurs de céréales de ma circonscription et je sais que d'autres députés de l'Ouest se sont heurtés à la même difficulté.